

AFRIQUE CENTRALE

Un sommet déterminant pour la Cémac à Yaoundé

Les chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) se réunissent ce lundi 16 décembre dans la capitale camerounaise au moment où la situation macro-économique de la sous-région présente des signaux d'alerte préoccupants quand bien même les prévisions annoncent un taux de croissance positif. La fiche technique élaborée dans le cadre de cette rencontre signale que

les économies de la communauté regroupant le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Tchad, le Gabon et la Guinée équatoriale « courent des risques accrus à cause des dérapages et des défaillances dans la mise en œuvre des réformes recommandées et des engagements pris pour la stabilité économique et monétaire ». Le sommet de Yaoundé est donc déterminant à plusieurs titres.

CAMEPS

Rendre le médicament disponible



Les membres de la Cameps en Conseil d'administration

La Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps) a adopté son budget chiffré à 3 726 300 000FCFA qui permettra, entre autres, de renforcer ses capacités à éviter

les ruptures des médicaments. « L'adoption du budget exercice 2025 constitue une approche de solution dans la résolution de certains problèmes, y compris celui qui consiste à disponibiliser

davantage de médicaments en faveur de la population pour éviter les ruptures », a indiqué Max Maxime Makoumba-Nzambi, directeur général de la Cameps.

Page 5

FRANCE

François Bayrou, nouveau Premier ministre



Le centriste prend les commandes à Matignon. Il succède au républicain Michel Barnier, dont le gouvernement a été renversé par une motion historique, le 4 décembre.

Page 9

CULTURE

Le Cfrad en cours de rénovation

La réhabilitation du Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) se déroule normalement, a indiqué l'Agence expertise France lors d'un échange avec les journalistes.

L'institution a dressé l'état des lieux de l'avancement de travaux tout en partageant la nouvelle vision du Cfrad qui inclura désormais le volet Industries culturelles créatives.

Page 13

GOVERNANCE

Kignoumbi-Kia-Mboungou invite à la réduction du train de vie de l'Etat

Le président du parti politique « La Chaîne », Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou, a animé une conférence de presse le 14 décembre à Brazzaville au

cours de laquelle il a décrit une situation difficile que traverse le pays sur les plans socioéconomique, financier et politique en proposant comme solution

la réduction du train de vie de l'Etat. « Diminuer drastiquement le train de vie de l'Etat par le passage de l'actuel gouvernement pléthorique de 38 membres à un gouvernement de 25 membres au maximum. Ainsi fait, sur une année, nous pourrions réaliser une économie de charges de fonctionnement d'une dizaine de milliards de FCFA », a-t-il fait savoir.

Page 3



Le président de la Chaîne, Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou DR

Éditorial

25 000 jeunes !

Page 2

ÉDITORIAL

25 000 jeunes !

Quel est l'état d'esprit des jeunes congolais intégrés dans la fonction publique ces trois dernières années ? Lors de son message à la nation, le 28 novembre dernier, le président de la République soulignait qu'à ces embauches enregistrées entre 2021 et 2023 s'ajoutaient 10 000 autres préconisées au titre de la campagne de l'année 2024.

A travers ces offres, le gouvernement entend s'attaquer de façon durable à la question de l'emploi des jeunes qui demeure un défi majeur pour leur avenir et un indicateur de la quiétude sociale. En devenant maîtres de leur destin, les jeunes fonctionnaires non seulement auront la capacité de former une famille mais contribueront aussi au développement national appelé de tous leurs vœux.

Il est vrai que la demande d'emploi est grandissante parmi les jeunes diplômés et qu'à ce titre, les chiffres tels que dévoilés peuvent paraître dérisoires. A la vérité, la crainte qui vaille serait de voir le processus de recrutements ou plus globalement de création des postes budgétaires pour les jeunes s'arrêter en si bon chemin. Sur cette dernière considération, l'espoir est permis puisque dans le même message présidentiel étaient annoncées d'autres initiatives en faveur de cette couche sociale.

Mises bout à bout, toutes ces préconisations à l'emploi sont de nature à favoriser une meilleure réinsertion des jeunes. Qu'ils soient les héritiers de la tourmente des violences sociopolitiques des années antérieures ; qu'ils aient quitté l'école trop tôt ou, ayant échappé à l'encadrement familial, se retrouvent dans la rue et nourrissent le banditisme urbain, tout comme les finalistes en quête d'un premier emploi, tous méritent l'attention de la République. 35 000 emplois créés en quatre ans, surtout si le rythme est maintenu, ce n'est pas rien.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE PUBLIQUE

La Halc organise une marche contre la corruption

La marche anti-corruption de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), organisée le 14 décembre à Brazzaville, a été une manière pour la structure de dénoncer le fléau en invitant les jeunes à s'engager davantage dans ce combat.



La marche anti-corruption de la Halc/Adiac

Aux côtés des agents de la Halc conduits par leur président Emmanuel Ollita Ondongo, les représentants de plusieurs autres structures ainsi que les jeunes venus de divers horizons ont pris part à la marche anti-corruption, allant de l'Institut français du Congo à la place de la gare. Une activité inscrite dans le contexte de commémoration de la Journée internationale de lutte contre la corruption célébrée le 9 décembre de chaque année. Celle-ci a eu pour thème « S'unir avec la jeunesse contre la corruption : former l'intégrité de demain ».

Au-delà du thème qui met la jeunesse au cœur de la lutte contre la corruption, l'année 2024 au Congo est dédiée à la couche juvénile. « Voilà pourquoi nous avons

consacré cette marche anti-corruption à la jeunesse qui doit s'engager dans la lutte contre ce fléau », a expliqué le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo.

Face aux jeunes ayant participé à la marche, le chef de département de la prévention, de la sensibilisation et de la communication à la Halc, Germain Loubota, a abondé dans le même sens en rappelant à ces derniers que cette lutte est une affaire de tous.

Engagement des jeunes

Orus Ongoumouka, secrétaire permanent au Conseil consultatif de la jeunesse s'adressant aux marcheurs, majoritairement des jeunes, a souligné que ceux-ci ne seront pas en marge de cette lutte. « Notre

non à la corruption et oui à l'intégrité compteront désormais pour l'avènement d'un Congo sans corruption », a-t-il déclaré en appelant les jeunes à avoir le courage de dénoncer les actes de corruption dans leurs lieux de travail respectifs. Au cas contraire, ce fléau fera obstacle à leurs rêves et leurs aspirations

Le numéro vert

Pour permettre à la population de dénoncer les actes de corruption, la Halc a mis en place depuis le mois d'août 2022 un numéro vert : 1023. Un numéro que les jeunes, qui se sont engagés dans la dénonciation de ce fléau, ne devraient pas oublier ainsi que d'autres couches de la population.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CRISE FINANCIÈRE

Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou appelle à la réduction du train de vie de l'Etat

Le président du parti politique « La Chaîne », Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou, a, au cours d'une conférence de presse animée le 14 décembre à Brazzaville sur le thème « L'Etat congolais est en pleine ruine », suggéré, entre autres, la réduction du train de vie de l'Etat.

Devant les chevaliers de la plume et du micro, Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou a axé son intervention sur « la cessation de paiements » que court, selon lui, le pays depuis le début de cette année et le message du président de la République du 28 novembre dernier devant le Parlement réuni congrès. Après une autopsie de la situation socio-économique, financière et politique du Congo, le président de « la Chaîne » est parvenu à dire que le pays est profondément malade et nécessite « d'être placé en soins intensifs ». C'est ainsi qu'il a proposé quelques prescriptions qui appellent, d'après lui, à des solutions drastiques, courageuses et urgentes pour assainir les finances publiques.

« Diminuer drastiquement le train de vie de l'Etat par

le passage de l'actuel gouvernement pléthorique de 38 membres à un gouvernement de 25 au maximum. Ainsi fait, sur une année, nous pourrions réaliser une économie de charges de fonctionnement d'une dizaine de milliards FCFA au bas mot », a cité l'orateur, qualifiant cette piste d'urgence nationale.

Il a également recommandé un audit des possibilités financières de l'Etat et de l'ensemble des engagements publics afin, dit-il, d'avoir une situation financière nette du pays et bien entendu avoir une idée nette de ses possibilités réelles. Il s'agira aussi de passer par la maîtrise et la rationalisation de la dépense publique afin de poursuivre deux objectifs : « en matière de maîtrise des dépenses, il faut en finir avec des éva-

luations approximatives car elles doivent être connues de manière exhaustive ; en matière de rationalisation, toute dépense doit avoir une justification d'efficacité. Autrement dit, elle doit être purement et simplement supprimée ; renoncer systématiquement au recours à l'endettement, au risque de rendre encore et encore plus explosif notre surendettement », a précisé Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou.

Pour redonner une meilleure perspective à l'économie nationale, il a suggéré au gouvernement de négocier des moratoires de règlement de la dette publique avec les créanciers en tenant compte du résultat de l'audit commandé ; rétablir l'autorité de l'Etat en s'appuyant sur un système judiciaire impeccable qui a mission de débusquer tous les dé-



Le président de la Chaîne, Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou/DR

tourneurs de deniers publics, avec un objectif clair de tolérance zéro. Les autres pistes consistent à prescrire aux régies financières la mission d'explorer toutes les possibilités d'entrée de fonds au bénéfice du Trésor public, avec ces objectifs mensuels précis et une obligation de résultats ; observer rigoureusement la doctrine d'unicité de caisse en matière des recettes publiques pour finir avec la pra-

tique des caisses parallèles. Il a, par ailleurs, appelé à la suppression de certaines gratuités accordées à l'élite politique et militaire nationale telles que l'électricité, l'eau ; et à donner une certaine souveraineté dans la gestion des ressources naturelles et de certains partenariats encore liés aux accords coloniaux ou aux accords dont le pays subit la loi des partenaires plus forts.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Du côté de Damas

Une offensive éclair de ses opposants les plus farouches a eu raison du régime de Bachar Al-Assad, accueilli par les autorités russes à Moscou, le 8 décembre, au moment où tombait la capitale syrienne aux mains des nouveaux maîtres du pays. Président de la Syrie depuis la disparition de son père, Afez Al-Assad, en 2000, le fils du « lion » vivait cerné par de nombreux ennemis qui n'avaient pas cessé de parier sur sa chute.

Dans le cycle des révolutions qui secouèrent bon nombre de pays arabes en 2010-2011, la Syrie subit aussi sa part de violences atroces desquelles elle sortit exsangue. S'en était-elle réellement sortie ? La réalité est que ce pays n'avait plus les moyens ni de se rebâtir ni de se réconcilier avec lui-même, ses enfants jetés sur les routes de l'exil ont pour certains payé de leurs vies la périlleuse traversée de la Méditerranée à la recherche d'un abri sûr.

Pour lui assurer son soutien, la Russie avait en quelque sorte fait le sale boulot en usant de sa puissance de feu pour chas-

ser les rebelles lancés contre Damas dans la période précédant le déclenchement du conflit avec l'Ukraine en février 2022. Aujourd'hui, les observateurs sont unanimes pour dire que cet appui de Moscou, certes déterminant, avait ses limites au regard du sombre tableau peint plus haut : la Syrie n'était plus un Etat en mesure d'assurer sa propre défense.

On peut ajouter à ces problèmes internes le voisinage conflictuel dans lequel baignent les régimes du Proche-Orient, et à quelque chose près, comprendre que le pouvoir de l'ex-président de Syrie était condamné. Entre autres signal, les frappes incessantes menées sur son territoire par les forces israéliennes contre les responsables et unités présumés des milices politiques (à l'exemple du Hezbollah libanais), jugés proches de Damas, ne donnaient quasiment pas lieu à une quelconque riposte de la partie syrienne.

Dans un tel contexte, le pouvoir manquant de mécanismes pour gouverner, le coup de grâce du 8 décembre était prévisible.

Une certaine volonté de réconciliation est néanmoins apparue quand le Premier ministre du régime déchu, resté dans la capitale, a déclaré être disposé à assurer une transition pacifique du pouvoir avec les vainqueurs. Ce que pourrait en partie contredire la succession des débordements orchestrés depuis lors, qui sont autant d'actes de vengeance susceptibles de peser sur l'avenir de la Syrie.

En tout état de cause, quand les esprits se seront calmés, la question se posera de savoir quelle couleur prendra la nouvelle gouvernance politique dans ce pays multiconfessionnel meurtri par de longues années de guerre civile ? Le temps de panser les plaies peut être long et le souhait serait que les enfants du pays conviennent de sa renaissance dans l'unité et la cohésion nationale. Mais surtout que les lointains et puissants voisins de la Syrie, par le seul fait de leurs intérêts propres, ne la privent pas de cette réconciliation indispensable à son développement.

Gankama N'Siah

ENTREPRENEURIAT

Deux Congolais reçoivent le prix Franco-fil Afrique-France 2024

Huit jeunes entrepreneurs francophones et francophiles, innovants et responsables ont reçu, le 11 décembre, le prix Franco-fil Afrique-France 2024. Parmi eux figurent les Congolais Moïse Aubin Ngouamba, président d'Apis Majoris gagnant du prix de l'entrepreneur tous secteurs confondus, et Henri Dielé, directeur-gérant de Congo Plast qui a remporté le prix « Coup de cœur » Franco-fil Afrique 2024. La remise desdits prix a eu lieu à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire.

Le prix Franco-fil de l'entrepreneur est une compétition qui vise à récompenser et à mettre en lumière les jeunes entrepreneurs africains innovants et dynamiques. Cette initiative a pour objectif de stimuler l'esprit d'entreprise et de favoriser le développement économique en Afrique. Les prix Franco-fil Afrique-France sont organisés dans les pays africains du champ de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophiles (Cpccaf), selon le principe qu'un pays soit sélectionné pour chacune des quatre zones géographiques africaines de l'institution. Ainsi, en 2024, la Cpccaf et la société d'encouragement pour l'industrie nationale (SEIN) ont soutenu l'organisation de huit prix dans quatre pays d'Afrique, à savoir le Bénin via le CCI du Bénin, le Congo via la CCIAM de Pointe-Noire, Madagascar via la CCI d'Antananarivo, le Maroc via la CCI de Fes Meknes.

Pour le Congo, c'est Moïse Aubin Ngouamba qui a eu le prix Franco-Fil Afrique-France de l'entrepreneur tous secteurs confondus. L'entreprise Apis Majoris est spécialisée dans l'apiculture, la transformation et la commercialisation des produits agricoles principalement le miel et

l'hydromel. Il a reçu un chèque de 1000 euros offert par les organisateurs et un autre de 500 000 FCFA offert par le Port autonome de Pointe-Noire qui soutient localement l'activité. Quant au prix « Coup de cœur » Franco-Fille Afrique 2024 généralement destiné à encourager l'entrepreneuriat féminin avec une préférence pour les cheffes d'entreprise âgées de moins de 35 ans, il a échu à Henri Dielé, directeur-gérant de Congo Plast. C'est une entreprise de Grenntech spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets plastiques. Sa mission est de transformer ces déchets en matières premières réutilisables et en matériaux de construction, contribuant ainsi à un environnement plus sain. Il a également reçu un chèque de 1000 euros et un autre chèque de 500 000 FCFA offert par le Port autonome de Pointe-Noire. «Ce prix va apporter un plus à mon entreprise. Nous allons acquérir une reconnaissance supplémentaire et cela va nous permettre de mieux gérer nos produits et aussi mieux les vendre», a dit ravi Moïse Aubin Ngouamba, président d'Apis Majoris.

Pour Brenda Kabulo, représentant le Port autonome de Pointe-Noire,



La photo de famille après la remise des prix aux deux jeunes entrepreneurs/Adiac

en apportant son appui à cette activité, la structure portuaire participe à la valorisation des initiatives entrepreneuriales menées dans le pays en général et par les jeunes en particulier. En attribuant des prix en espèces, le concours apporte un soutien financier précieux aux lauréats, leur permettant d'investir dans la croissance de leurs entreprises. En récompensant les projets les plus innovants et les plus prometteurs,

le prix encourage les entrepreneurs à repousser les limites et à développer des solutions originales aux défis économiques et sociaux. Le concours permet de mettre en avant des jeunes entrepreneurs souvent méconnus, offrant ainsi une visibilité à leurs projets et facilitant leur accès à de nouveaux réseaux.

Le Prix Franco-Fil contribue à renforcer l'écosystème entrepreneurial en Afrique en créant un environ-

nement propice à l'émergence de nouvelles entreprises et à leur développement durable. C'est donc un événement majeur qui joue un rôle essentiel dans le développement de l'entrepreneuriat en Afrique. Il permet de stimuler l'innovation, de renforcer les liens entre l'Afrique et la France et de contribuer à un développement économique et social plus durable.

Hervé Brice Mampouya

MASTER CLASS

Des étudiants découvrent les modalités pratiques des métiers de la communication

Les plateformes @linéa, EduBrazza et l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Ulééco) organisent, du 12 au 14 décembre, la première édition de la master class sur les opportunités d'emplois dans le domaine de la communication et des médias.

La première édition de la master class qui a été organisée au profit des étudiants en communication se veut être un tremplin vers le monde professionnel. Durant trois jours, les participants vont se former et actualiser leur connaissance, découvrir des outils qui leur permettront d'intégrer le marché de l'emploi et créer leur propre boîte. Ce moment d'échange, de formation et de coaching se déroule sur le thème « Opportunités d'emploi dans le domaine de la communication et des médias en République du Congo ».

Lors du lancement de cette session de formation, le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Michrist Kaba Mboko, a estimé que ces genres d'initiatives s'inscrivent dans le cadre de l'adéquation



Les participants/Adiac

formation-emploi. La présidente du comité d'organisation et marraine de cette première édition, Aline France Etokabeka, a invité les étudiants à profiter de ce genre de moments pour bien aiguïser leurs connaissances afin de faire du vrai journalisme dans l'avenir. « Appropriions-nous des

instruments de travail, occupons l'espace et montrons-nous capables de tordre le cou à ces mauvaises pratiques par la production des contenus de qualité et profondément responsable », a-t-elle déclaré.

Ce cadre de partage va, en effet, offrir aux participants

des outils nécessaires pour mieux appréhender le marché du travail dans le secteur de la communication. Il est ainsi crucial que les étudiants se préparent à faire face aux défis, tout en saisissant les nouvelles opportunités. Le président de l'Ulééco, Garly Ibara, a, pour sa part, indiqué que ce mas-

ter class vise, en fait, à offrir des perspectives concrètes sur les carrières possibles dans le secteur de la communication, tout en sensibilisant les étudiants aux enjeux actuels de ce secteur stratégique. Il a, par ailleurs, encouragé les efforts et l'esprit d'ouverture de la marraine de cette édition.

Cette initiative, saluée par les étudiants du parcours des sciences et technique de la communication puis de l'Ecole nationale moyenne d'administration de l'Université Marien-Ngouabi, ne va pas s'arrêter à cette édition. Au cours de ses assises, l'assistance aura droit aux panels de haut niveau, animés par des journalistes et communicateurs chevronnés. Des certificats de participation seront offerts aux étudiants à la fin du séminaire.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

La Cameps adopte un budget de trois milliards pour son plan d'action 2025

La Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps) a adopté son budget chiffré à 3 726 300 000FCFA ainsi que le plan d'action de l'année prochaine lors de la session ordinaire du conseil d'administration tenue le 13 décembre à Brazzaville.

Le budget de la Cameps aidera la structure à exécuter son plan d'action 2025 qui prévoit, entre autres, la poursuite d'efforts dans la mise en œuvre des actions visant à améliorer l'offre des médicaments génériques. « L'adoption du budget exercice 2025 constitue une approche de solution. Pour l'année prochaine, on a pu trouver les approches de solutions afin de résoudre certains problèmes liés à la trésorerie et nous permettre de disponibiliser davantage de médi-



Les membres de la Cameps en Conseil d'administration/Adiac

caments en faveur de la population pour éviter les ruptures », a indiqué Max Maxime Makoumba-Nzambi, directeur général de la Cameps. Pour sa part, le président

du conseil d'administration de la Cameps, le Pr Ange Antoine Abena, a salué la qualité du travail fait par la structure dans l'amélioration continue des conditions de travail

des agents, des conditions de stockage et de distribution des médicaments ainsi que l'apaisement du climat social. Il convient de rappeler que la Cameps a pour

missions d'acquérir les médicaments et produits essentiels de santé ; de fournir ces médicaments aux formations sanitaires publiques et privées et de les rendre disponibles et accessibles à moindre coût sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, la Cameps a augmenté sa capacité de stockage en se dotant d'un nouvel entrepôt, d'un magasin de 533m² d'une capacité de stockage de 3000m³ qui a été mis en service en décembre 2023.

Rominique Makaya

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Gemima Harvey Nsondé élue coordonnatrice de la jeunesse

Les jeunes volontaires de la Croix-Rouge congolaise (CRC) ont choisi, le 12 décembre, à Brazzaville Gemima Harvey Nsondé au poste de coordonnatrice de la Commission nationale Croix-Rouge jeunesse à l'issue de la conférence nationale organisée par la société.

Gemima Harvey Nsondé coordonne le bureau national de cinq membres composé d'un coordonnateur adjoint, Moheles Dayan Olivier Makosso Lima, un secrétaire rapporteur, un chargé des finances et matériel ainsi qu'un chargé de la communication et de l'éducation. Le mandat de la Commission nationale Croix-Rouge jeunesse (CRJ) est de quatre ans renouvelable une fois. La conférence nationale de la jeunesse de la Croix-Rouge congolaise a regroupé les jeunes volontaires venus de tous les départements du Congo. L'objectif était de combler le poste vide au niveau du conseil de direction de la Croix-Rouge congolaise. La rencontre permettait également de renforcer les capacités des membres de la commission des jeunes.

L'ordre du jour a inscrit plusieurs points, notamment l'examen et l'adoption des amendements de la politique nationale Croix-Rouge jeunesse, la mise en place des instances de la conférence nationale de la jeunesse, l'examen et l'adoption du code électoral, la mise en place de la CRJ. Après examen des documents, les partici-

pants ont adopté le document de la politique nationale Croix-Rouge jeunesse. Ce document vise à promouvoir en milieu jeune les principes et valeurs humanitaires, la culture de non-violence et de paix, les échanges d'expériences inter-régionales ainsi que l'entraide et la solidarité.

La couche juvénile de la société nationale a bénéficié, à cette occasion, de l'expérience de la Croix-Rouge du Burundi ainsi que des enseignements sur la déclaration de la jeunesse à la 10^e conférence panafricaine de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Rappelons qu'à l'ouverture des travaux, le président sortant de la CRJ, Gabriel Goma Mahinga, a rappelé la caducité du document de la politique Croix-Rouge jeunesse qui date de dix ans. Selon lui, le document nécessite une actualisation sur sa



Le bureau de la commission nationale de la Croix-Rouge jeunesse/Adiac

forme et le fond. Il a encouragé les jeunes à la formation car ils sont la pépinière de la Croix-Rouge congolaise. Le consul-

tant, Anselme Katyunguruza a, de son côté, déploré la faible participation des jeunes au sein de la société nationale.

Le président national de la Croix-Rouge congolaise, Christian Sédar Ndinga, a précisé que la Croix-Rouge jeunesse n'est pas une société nationale à part entière parce qu'elle est dans la Croix-Rouge congolaise. D'après lui, la CRJ sera représentée aux instances dirigeantes nationales à l'image du conseil de direction de la Croix-Rouge congolaise.

Lydie Gisèle Oko

L'objectif était de combler le poste vide au niveau du conseil de direction de la Croix-Rouge congolaise. La rencontre permettait également de renforcer les capacités des membres de la commission des jeunes.

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAOI)

- Appel d'Offres n° CG-006-PASEL-F23
- Pays : RÉPUBLIQUE DU CONGO
- Projet : Projet d'Amélioration du Secteur de l'Électricité (PASEL)
- Acheteur : Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)
- Numéro du Crédit IDA : N° P5090
- Intitulé du Marché : Fourniture, installation et mise en exploitation de 26 000 compteurs communicants et des équipements associés pour la création d'une plateforme de gestion des Grands Clients
- Référence DAON° : 001F/E²C/MEH/CGMP/2024
- Emis le 09/12/2024

La République du Congo, a sollicité un financement de la Banque Mondiale pour le financement du Projet d'Amélioration du Secteur de l'Électricité (PASEL) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de l'accord ou des accords résultant du présent AAO : Fourniture, Installation et Mise en exploitation de vingt-six mille (26 000) compteurs communicants et mise en place d'une plateforme de Gestion des Grands Clients associée, au titre du Programme de Protection des Revenus de la Société Nationale d'Électricité actuellement Énergie Électrique du Congo (E²C).

PASEL sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, l'installation et la mise en exploitation d'un système de comptages intelligents pour vingt-six mille (26 000) compteurs électroniques communicants, soit :

- 1 300 Compteurs en HT/MT de mesures indirectes, dont 1 222 à installer
- 24 700 Compteurs en BT de mesures directes, dont :
 - o 5 000 monophasés BT (4 744 à installer);
 - o 19 700 triphasés BT (18 844 à installer).

et des équipements associés pour la création d'une plateforme de gestion des Grands Clients au profit de la société E²C

La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Internationale (AOI) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018, en novembre 2020 et en septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de :

Monsieur le Directeur des Études et de Planification (DEP)
Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)
Place de la République, Immeuble Mines et Énergie, 5^{ème} Étage
Brazzaville / République du Congo
Tél. : + 242 05 703 39 60

E-mail : emilechakala@gmail.com

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offre tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 14 h 00, heures locales du Lundi au vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse N°2 ci-dessous contre un paiement non remboursable de Trois cent mille (300 000) francs CFA ou Six cents (600) dollars US :

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO (E²C)

S/C DIRECTION COMMERCIALE
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO
B.P. : 95 – Tél. : +242 22 281 05 66

La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié établi au nom de :

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO (E²C)

Le dossier d'appel d'offres sera obtenu auprès de :
Monsieur le Directeur des Études et de Planification (DEP)
Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)
Place de la République, Immeuble Mines et Énergie, 5^{ème} Étage
Brazzaville / République du Congo
sur présentation du reçu de paiement des frais d'achat ou acheminé par

courrier express moyennant le paiement des frais d'expédition.

Les offres devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original et trois (3) copies à l'adresse N° 4 ci-dessous au plus tard le 31 janvier 2025 à 14 heures locales. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres présentées hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse N° 5 mentionnée ci-dessous le 31 janvier 2025, 30 mn après l'enregistrement du dernier pli reçu à l'heure limite de dépôt.

Toutes les offres devront scrupuleusement porter les mentions suivantes :
Crédit IDA N° N° P5090

D'OFFRES INTERNATIONAL N° 001F/E²C/MEH/CGMP/2024 POUR LE PROJET D'AMÉLIORATION DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT DU 31 janvier 2025

L'attention des Soumissionnaires éventuels est attirée sur le fait : i) qu'il leur sera demandé, dans le cadre de leur soumission, de certifier que tous les logiciels et matériels sont couverts par une licence valide ou ont été produits par eux ; et ii) que les infractions seront considérées comme des cas de fraude pouvant donner lieu, entre autres sanctions, à l'exclusion du Soumissionnaire concerné de toute participation future à des marchés financés par la Banque Mondiale

Les soumissionnaires devront impérativement présenter une Déclaration de Garantie de l'Offre établie conformément au modèle présenté ci-après (Section 10 : modèles de formulaires de marché).

L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

La signature du marché avec l'attributaire retenu interviendra dès la mise en vigueur du Projet d'Amélioration du Secteur Électrique (PASEL)

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse N° 1 : Adresse pour obtenir des informations sur le Dossier d'Appel d'Offres

Monsieur le Directeur des Études et de Planification (DEP)
Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)
Place de la République, Immeuble Mines et Énergie, 5^{ème} Étage
Brazzaville / République du Congo
Site : www.energie-hydraulique.gouv.cg
Tél. : + 242 05 703 39 60

E-mail : emilechakala@gmail.com

Adresse N° 2 : Adresse pour l'achat du Dossier d'Appel d'Offre
ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO (E²C)
S/C DIRECTION COMMERCIALE
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO
B.P. : 95 – Tél. : +242 22 281 05 66

Adresse N° 3 : Adresse pour retirer le Dossier d'Appel d'Offre

Monsieur le Directeur des Études et de Planification (DEP)
Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)
Place de la République, Immeuble Mines et Énergie, 5^{ème} Étage
Brazzaville / République du Congo

Adresse N° 4 : Adresse pour le dépôt des Offres

Monsieur le Directeur des Études et de Planification (DEP)
Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)
Place de la République, Immeuble Mines et Énergie, 5^{ème} Étage
Brazzaville / République du Congo

Adresse N° 5 : Adresse pour la séance d'ouverture des Offres

Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)
Place de la République, Immeuble Mines et Énergie, 5^{ème} Étage
Brazzaville / République du Congo

Fait à Brazzaville le 09 décembre 2024

Corine Victorine ONDZE DICKELET

UNICEF / CONFLITS ET CRISES

Appel à 9,9 milliards de dollars pour aider les enfants

Ces fonds permettront de financer des programmes d'urgence destinés à 109 millions d'enfants touchés par les conflits et les crises qui se multiplient dans un monde de plus en plus instable.

L'Unicef a lancé un appel de fonds de 9,9 milliards de dollars en vue de fournir en 2025 une aide vitale à 109 millions d'enfants vivant dans 146 pays. Ces fonds permettront à l'organisation de mener des interventions humanitaires pour faire face aux nombreux conflits, chocs climatiques, déplacements et crises sanitaires qui sont à redouter l'année prochaine. 213 millions d'enfants sont aux prises avec des situations d'urgence humanitaire imprévisibles et sources d'instabilité. Pour que l'Unicef puisse fournir une aide humanitaire à 109 millions d'enfants en 2025 et garantir des interventions appropriées, efficaces et menées en temps voulu, les financements provenant des donateurs sont essentiels. « L'ampleur des besoins humanitaires chez les enfants n'a jamais été aussi importante. Chaque jour, un plus grand nombre d'entre eux sont touchés par une crise », a déclaré la directrice générale de l'Unicef, Catherine Russell : « D'après nos estimations, 213 millions d'enfants vivant dans 146 pays et territoires auront besoin d'une aide humanitaire au cours de l'année 2025, soit un



« Le soutien apporté aux fonds souples humanitaires de l'Unicef est essentiel à notre action en faveur des enfants touchés par les crises »

chiffre colossal ».

En outre, plus de 57,5 millions d'enfants sont nés en 2024 dans l'un des pays touchés par un conflit ou par d'autres crises humanitaires pour lesquels l'Unicef a lancé au titre de l'année 2025 un appel de fonds d'urgence. Cet appel de 9,9 milliards de dollars souligne

le besoin urgent d'agir face aux problèmes humanitaires croissants auxquels sont confrontés les enfants dans 146 pays. Dans le cadre humanitaire, l'Unicef prévoit de fournir à 56,9 millions d'enfants et de femmes un accès à des soins de santé primaires ; dépister l'émaciation chez 34 millions d'enfants

âgés de 6 à 59 mois; permettre à 20,6 millions d'enfants, d'adolescents et de personnes s'occupant d'enfants de bénéficier d'un soutien en santé mentale et d'une aide psychosociale ; faire bénéficier 11,1 millions de femmes, de filles et de garçons d'interventions d'atténuation et de prévention des risques de

violence liée au genre; fournir à 24 millions d'enfants un accès à une éducation formelle ou non formelle (apprentissage préscolaire); permettre à 55,3 millions de personnes d'accéder à de l'eau de qualité satisfaisante et en quantité suffisante.

L'appel de fonds lancé pour l'année 2025 est principalement destiné à cinq pays : l'Afghanistan, le Soudan, la République démocratique du Congo, l'État de Palestine et le Liban. L'an dernier, les donateurs ont contribué à plus de 50% des financements thématiques humanitaires de l'Unicef, lesquels se concentraient sur quatre situations d'urgence seulement - l'Afghanistan, l'Éthiopie, la Syrie et l'Ukraine. Les opérations humanitaires menées dans des pays tels que le Burkina Faso, le Liban, le Mali, le Myanmar, l'Ouganda et la République démocratique du Congo comptent par ailleurs parmi les plus gravement sous-financées. « Le soutien apporté aux fonds souples humanitaires de l'Unicef est essentiel à notre action en faveur des enfants touchés par les crises », a expliqué Catherine Russell.

Noël Ndong

TCHAD

Le FMI appelle au renforcement du secteur financier

La croissance économique du Tchad devrait ralentir en 2024, avec une tendance qui reste favorable à moyen terme, à en croire le Fonds monétaire international (FMI) qui appelle au renforcement du secteur financier.

Dans sa dernière note, le FMI constate une reprise économique au Tchad après la pandémie. En 2023, la croissance a atteint 4,9 % ; l'activité non pétrolière a progressé de 4,5 %, portée par une reprise de la production agricole, une augmentation des investissements publics et une augmentation du PIB de 7,6 % grâce à la remise en production de champs pétroliers auparavant fermés. Le Fonds appelle à « une politique budgétaire prudente et durable, visant à créer l'espace budgétaire nécessaire pour les dépenses sociales et d'investissement ». Après avoir baissé en 2023

(à 4,2 %), l'inflation a augmenté pour atteindre 8,7 % à fin août 2024, en raison d'un réajustement des prix des carburants et d'un rebond des prix des denrées alimentaires.

Le déficit primaire hors pétrole, qui avait sensiblement augmenté en 2023, s'est modéré à 4,2 % du PIB hors pétrole au cours des sept premiers mois de 2024, « reflétant une réduction du recours aux procédures de dépenses d'urgence, la maîtrise des dépenses budgétaires et des contraintes de financement », alors que la dette publique a diminué pour atteindre 34,2 % du

PIB en 2023, la persistance de prix du pétrole élevés ayant stimulé les recettes publiques. L'orientation procyclique de la politique budgétaire en 2023 et au cours des premiers mois de 2024 a conduit à un épuisement des réserves de liquidités. La croissance économique devrait ralentir, en 2024, à 3,1 %, en raison de l'impact des récentes inondations et d'une légère baisse de la production pétrolière. Si l'inflation reste temporairement élevée en 2024, elle devrait converger progressivement vers l'objectif de 3 % fixé à moyen terme, à mesure que les prix des denrées alimen-

taires et du carburant se modéreront.

Renforcer la gouvernance

De nouveaux efforts d'assainissement budgétaire axés sur la mobilisation des recettes non pétrolières et la rationalisation des dépenses non prioritaires devraient contribuer à une réduction du déficit primaire hors pétrole à 8 % du PIB hors pétrole en 2024, 7,2 % en 2025, et 5 % à moyen terme. De plus, la dette publique devrait se stabiliser. Au-delà des prévisions économiques, le FMI salue « le réengagement des autorités avec le Fonds et leur engagement à pro-

mouvoir le développement économique et social, notamment en élargissant l'accès aux services publics, en renforçant la gouvernance et en améliorant le climat des affaires ». Le FMI insiste sur l'importance d'accélérer l'adoption et la mise en œuvre de plans de restructuration visant à améliorer les performances opérationnelles et financières des deux banques publiques et à assurer leur recapitalisation. Outre l'amélioration du climat des affaires, le Fonds appelle à la diversification de l'économie pour réduire la dépendance à l'égard du secteur pétrolier.

N.Nd.

PROTECTION SOCIALE

Échange entre l'Unicef et le Cése sur les droits de l'enfant

La présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cése), Emilienne Raoul, a reçu en audience, le 11 décembre, à Brazzaville Benoit Van Keirsbilck, membre du comité des droits de l'enfant des Nations unies. Les deux personnalités ont discuté du suivi et de la mise en œuvre de la convention des droits de l'enfant au Congo.

La rencontre s'inscrit particulièrement dans la perspective d'avoir un dialogue avec une structure de l'État congolais qui joue un rôle dans l'orientation des politiques publiques et s'assurer que le Cése est saisi de ces recommandations. L'institution locale va formuler à son tour des suggestions à l'État congolais puis de s'assurer de leurs évaluations régulières. « J'ai constaté effectivement que la volonté est présente, même s'il y aurait peut-être un nombre de dialogue. Pour l'instant, avec le gouvernement congolais, le message est passé, et le conseil est pleinement conscient de la nécessité d'intégrer ces recommandations dans son travail et de pouvoir formuler les recommandations aux différentes instances de l'État pour que le suivi soit réalisé », a indiqué Benoit Van Keirsbilck.

Cet échange a permis d'étayer les efforts déployés par les autorités congolaises pour respecter et promouvoir les droits des enfants, notamment à travers la mise en place d'un comité de suivi dédié. Ce comité, qui joue un rôle central dans la supervision de l'application des recommandations de l'Unicef, a été mis en place pour veiller à ce que les engagements pris par le gouvernement congolais relatifs aux droits de l'enfant soient effectivement mis en œuvre.

A travers le monde, un comité de suivi composé dix-huit représentants de différents pays et d'institutions publiques, d'organisations de la société civile, ainsi que d'experts en droits humains qui ratifient la convention et qui viennent de toutes les régions avec une représentation très variées de profil : des juristes,



Les membres de la délégation de l'Unicef et ceux du Cése/Adiac

médecins, travailleurs, les travailleurs sociaux, fonctionnaires psychologiques et autres, toutes ces personnes ensemble font le suivi de la mise en œuvre de la convention, tout en assurant un contrôle rigoureux des politiques publiques et des projets mis en place pour améliorer la situation des enfants.

Lors de cette rencontre, les deux institutions ont fait une évaluation à mi-parcours pour l'amélioration de l'éducation, la santé, le social et les prestations de divers ordres qui répondent aux besoins des enfants et lutter contre le travail des enfants afin de garantir une meilleure protection des enfants vulnérables, notamment ceux vivant dans les situations de

pauvreté ou de conflit.

Par ailleurs, la délégation de l'Unicef, dirigée par le représentant de la représentante en République du Congo, a salué les progrès réalisés par le Congo dans le domaine des droits de l'enfant. Parmi les avancées, l'Unicef a souligné l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire, les efforts pour lutter contre le mariage précoce ainsi que les actions pour renforcer les services et la nutrition pour les enfants.

En 1989, les Nations unies ont adopté la convention internationale relative aux droits de l'enfant. Elle a été ratifiée par plusieurs pays dans le monde. En la ratifiant, les pays se sont engagés dans l'amélioration de droits de

l'enfant afin de donner une importance accrue aux respects des droits de l'enfant priorité qui sont finalement un agenda particulièrement large des droits et protections de l'enfant. « Ces engagements que les Etats ont pris, on sait qu'ils ne vont pas être réalisés du jour au lendemain. Mais l'objectif est que tous les Etats se mettent en mouvement, au travail et que progressivement les droits de l'enfant soient mieux respectés dans chacun des pays signataires de cette convention », a déclaré ce membre du comité des droits de l'enfant des Nations unies.

Cependant, la délégation de l'Unicef a également félicité le gouvernement pour l'accès à

l'éducation de qualité pour tous les enfants, particulièrement dans les zones rurales, ainsi que la nécessité d'intensifier les actions pour protéger les enfants contre l'exploitation et la violence. L'Unicef a également insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation pour garantir les politiques publiques bénéfiques pour les enfants vulnérables.

Pour sa part, le Cése a réaffirmé son engagement à soutenir les initiatives visant à améliorer les conditions de vie des enfants au Congo. L'institution indique qu'elle poursuivait ses efforts pour encourager la collaboration entre les différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, et ce, dans le but de renforcer les initiatives de mise en œuvre de la convention relative aux droits de l'enfant.

Les membres du Cése ont aussi mis l'accent sur l'importance d'une approche intégrée qui prend en considération les dimensions économiques, sociales et environnementales pour le respect des droits des enfants. Le Cése a exprimé sa volonté de continuer à œuvrer pour un Congo où chaque enfant peut grandir dans un environnement sûr, épanouissant et respectueux de ses droits fondamentaux. Signalons que cette rencontre témoigne la volonté des autorités congolaises à poursuivre les réformes nécessaires pour garantir les droits des enfants et à corser les actions de suivi ainsi que d'évaluation essentielle pour assurer que chaque enfant au Congo- Brazzaville bénéficie d'un avenir meilleur fondé sur le respect de ses droits.

Fortuné Ibara

RCA

Quatre anciens leaders d'un groupe armé condamnés pour crimes de guerres

La Cour pénale spéciale (CPS) de la République centrafricaine a condamné vendredi dans son verdict à Bangui, capitale centrafricaine, quatre anciens leaders d'un groupe armé pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis dans le nord-est du pays, a-t-on constaté lors de l'audience.

Il s'agit des accusés Azor Kalite, Charfadine Moussa, Antar Hamat et Wodjonodroba Oumar Oscar, tous leaders du groupe armé du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), auparavant très actif dans le nord-est de la Centrafrique.

Dans son verdict, Aimé Pascal Delimo, président de la section d'assises de la Cour pénale spéciale, une juridiction adossée par la communauté internationale, a condamné «Azor Kalite à une

peine de 20 ans d'emprisonnement ; Antar Hamat à une peine de 15 ans d'emprisonnement ; Charfadine Moussa à une peine de 15 ans d'emprisonnement ;

Wodjonodroba Oumar Oscar à une peine de 15 ans d'emprisonnement», pour des crimes contre l'humanité.

M. Delimo a prononcé que les par-

ties au procès disposent de trois jours pour pouvoir faire appel, ajoutant que dans le cas échéant, l'affaire sera portée devant la Chambre d'appel de la CPS qui statue en dernier ressort.

Cette affaire dite «Ndélé » découle de l'attaque sanglante survenue le 29 avril 2020 à Ndélé, chef-lieu de la préfecture de Bamingui-Bangoran. Lors de cette attaque, 29 personnes ont été tuées et une soixantaine de blessées.

Xinhua

«Azor Kalite à une peine de 20 ans d'emprisonnement ; Antar Hamat à une peine de 15 ans d'emprisonnement ; Charfadine Moussa à une peine de 15 ans d'emprisonnement ; Wodjonodroba Oumar Oscar à une peine de 15 ans d'emprisonnement»

FRANCE

François Bayrou, nouveau Premier ministre

François Bayrou prend les commandes à Matignon. Le Centriste succède au Républicain Michel Barnier, dont le gouvernement a été renversé par une motion historique, le 4 décembre.

Le 13 décembre, le président de la République française, Emmanuel Macron a désigné François Bayrou comme nouveau Premier ministre. Le leader du MoDem remplace Michel Barnier après une censure parlementaire historique. Son nom figurait sur la liste des candidats les plus sérieux pour Matignon. François Bayrou, un allié historique d'Emmanuel Macron, est un poids lourd politique qui aura la lourde tâche de former un gouvernement capable de bâtir des compromis. L'Élysée a annoncé officiellement la tâche confiée au nouveau chef du gouvernement : former un gouvernement épargné par une possible censure dans une Assemblée sans majorité. François Bayrou fait figure de pont entre le bloc central et le centre gauche. Ses proches



François Bayrou, nouveau Premier ministre

du MoDem assuraient, avant sa nomination, qu'il n'était « pas le plus mal placé » pour tendre la main à la gauche non-mélenchoniste. Mais la survie de François Bayrou à Matignon pourrait dépendre aussi du Rassem-

blement national, qui serait, disposé à faire preuve de bienveillance à son égard. Le président du MoDem s'est opposé récemment à l'exécution provisoire de la possible peine d'inéligibilité de Marine Le Pen, pour-

suivie dans l'affaire des assistants d'eurodéputés du Front national (ex-RN). Il est un fervent défenseur de l'instauration de la proportionnelle aux législatives, un combat que partage l'extrême droite. D'autres prétendants étaient en lice pour Matignon, notamment Catherine Vautrin, Bernard Cazeneuve, Sébastien Lecornu, Roland Lescure. Jean-Yves Le Drian a ouvertement décliné l'offre à Matignon.

Portrait de François Bayrou

L'alliance de François Bayrou avec la macronie ne l'a jamais empêché d'exprimer des désaccords politiques. Très tôt, François Bayrou avait soutenu la candidature d'Emmanuel Macron en 2017. Nommé ministre de la Justice au début du quinquennat, il a dû démissionner au bout d'un mois

en raison d'une enquête sur des emplois présumés fictifs du MoDem au Parlement européen. S'il a été relaxé « au bénéfice du doute », faute de preuves, le parquet a fait appel en février dernier. François Bayrou a longtemps rêvé de l'Élysée. En 2002, À Strasbourg, l'élu gifle un jeune de 11 ans lui faisant les poches, un « geste de père de famille [...] sans gravité », justifiera-t-il, et qui lui vaudra nombre de soutiens. En 2007, il se hisse au rang du « troisième homme », derrière Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. En 2012, il est relégué à la cinquième place. En février, François Bayrou n'a pas écarté une candidature en 2027. « Je n'ai jamais abdiqué le droit de participer aux grandes échéances nationales », avait-il déclaré.

Noël Ndong

LIVRES

Présentation et dédicace de l'ouvrage «Dialogue silencieux avec mon épouse»

À la mémoire de Létycia Dawson Nkoua Ngamakita, épouse Maguessa Ebomé, décédée le 15 novembre 2023 à Paris, un culte d'action de grâce, suivi d'une cérémonie de présentation et de dédicace de l'ouvrage «Dialogue silencieux avec mon épouse», Editions Payrus, s'est déroulé au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza à Brazzaville.

En prélude à cette cérémonie du samedi 14 décembre, le ministre congolais époux de la défunte, qui réapprend à vivre sans celle qui a partagé sa vie depuis leur mariage un an plus tôt, et cela ne lui est pas facile, a écrit ce mot solennel : « Chaque jour qui passe me renvoie l'évidence de ton arrachement. Tu es partie, me laissant dans l'extrême douleur. J'ai désormais, seul et sans béquille, la responsabilité de veiller et d'assurer l'avenir de notre progéniture. J'accomplirai ce devoir avec la force et le courage que tu dois me communiquer. Je ne sais pas ce que je ferai sans toi, n'oublie pas ton devoir; veille sur les enfants ».

Le livre, dédié à son épouse, révèle la même sourde douleur de son cœur. Dès l'intro-



Séquence de dédicace du livre «Dialogue silencieux avec mon épouse» par Ghislain Thierry Maguessa EboméDR

duction, par le mot de l'éditeur, le lecteur revit le drame ayant occasionné le décès de Létycia Dawson Nkoua Ngamakita.

Extrait

«La mort s'obstine, par nature, à se familiariser avec les hommes. Mais, quand

elle s'impose comme une fatalité qui frappe parfois dans des « circonstances inattendues comme un banal examen routinier

d'IRM, elle se transforme en une épreuve insurmontable ».

Ce livre, qui ne sera pas vendu mais distribué pour soutenir un projet initié par la défunte à Sembé, n'est pas seulement une exploration du chagrin des éplorés, mais aussi une célébration de tout ce que la défunte était : une épouse précieuse ; une mère dévouée et un modèle d'espoir. Autant de mots écrits en silence afin qu'ils revêtent un éternel espoir, même dans la douleur. L'émotion était à son comble, tant au niveau de la famille que des amis et proches qui sont venus assister le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé qui s'est prêté tout de même à la séquence de dédicace.

Marie Alfred Ngoma



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

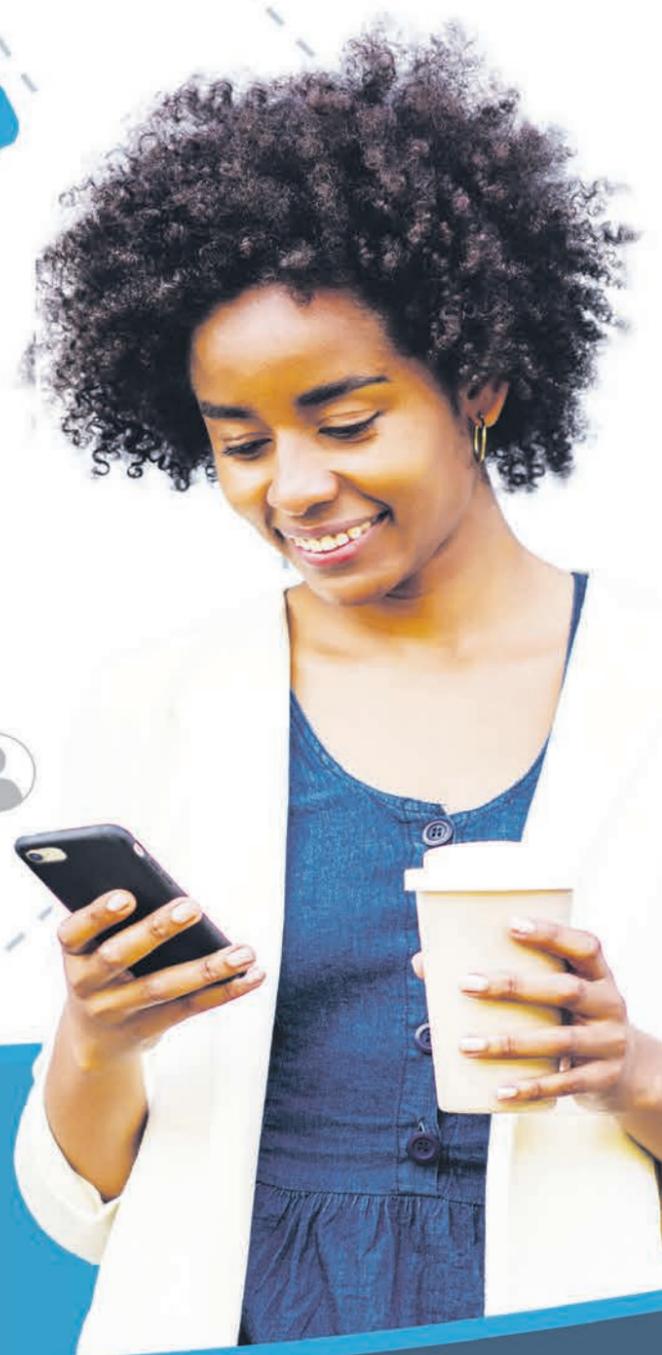
www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr



SANTÉ

Les cas de mpox passent la barre des 65 000 en Afrique, selon le CDC Afrique

Le nombre de cas de mpox signalés depuis le début de l'année en Afrique a dépassé les 65 000, tandis que le nombre des décès s'élève à plus de 1 200, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Le continent a signalé depuis le début de l'année 65 711 cas de ce qu'on appelait autrefois la variole du singe, dont 14 241 ont été confirmés, et au moins 1 237 décès, a dit le directeur général du CDC Afrique, Jean Kaseya, lors d'une conférence de presse en ligne jeudi soir.

Rien que la semaine dernière, le continent a signalé 3545 nouveaux cas, dont 467 confirmés, et 37 nouveaux décès, selon les données de l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine.

Le CDC Afrique a indiqué que six pays, à savoir le Gabon, la Guinée, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Zambie et le Zimbabwe, étaient passés d'une transmission active à un stade contrôlé.

Le continent africain «continue de perdre des gens» à cause de cette épidémie qui a déjà touché 20 pays, s'est inquiété Jean Kaseya, appe-

lant à des efforts concertés pour lutter contre elle.

A la mi-août, le CDC Afrique avait déclaré que l'épidémie de mpox en Afrique était une urgence de santé publique de sécurité continentale. Peu après, l'Organisation mondiale de la santé jugeait également qu'il s'agissait là d'une urgence de santé publique de portée internationale, activant son niveau d'alerte mondial le plus élevé pour la deuxième fois en deux ans.

Le mpox a été détecté pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958. Il s'agit d'une maladie



Le mpox a été détecté pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958. Il s'agit d'une maladie virale rare qui se transmet généralement par les fluides corporels, les gouttelettes respiratoires et d'autres matériaux contaminés. L'infection provoque généralement de la fièvre, une éruption cutanée et un gonflement des ganglions lymphatiques.

virale rare qui se transmet généralement par les fluides corporels, les gouttelettes respiratoires et d'autres matériaux contaminés. L'infection provoque généralement de la fièvre, une éruption cutanée et un gonflement des ganglions lymphatiques.

AFRIQUE

Le PAM obtient 118 millions de dollars pour aider les familles déplacées

Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a annoncé vendredi qu'il avait obtenu 118 millions de dollars pour fournir une aide vitale à plus d'un million de personnes déplacées au Burundi, à Djibouti, au Kenya, en République du Congo, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda.

Laurent Bukera, directeur régional du PAM pour l'Afrique de l'Est, a déclaré que le nombre de personnes déplacées dans la région avait doublé ces quatre dernières années, passant de 13,2 millions en 2020 à 26,5 millions en 2024.

Les personnes qui ont perdu leur foyer et leurs moyens de subsistance représentent une part importante des personnes que le PAM cherche à atteindre en Afrique de l'Est, a-t-il dit.

«Ce financement est essentiel pour garantir que nous puissions continuer à soutenir ces personnes déplacées vulnérables, dont beaucoup dépendent presque entièrement de l'aide humanitaire pour survivre», a indiqué M. Bukera dans un communiqué publié à Nairobi, la capitale



«Ce financement est essentiel pour garantir que nous puissions continuer à soutenir ces personnes déplacées vulnérables, dont beaucoup dépendent presque entièrement de l'aide humanitaire pour survivre»

du Kenya.

Le PAM a déclaré que la hausse des déplacements était en grande partie due aux conflits, la guerre au Soudan ayant forcé un nombre record de gens

à quitter leur foyer, ainsi qu'à des événements climatiques extrêmes tels que la sécheresse dans la Corne de l'Afrique en 2020-2023. L'augmentation du nombre de déplacés ces dernières

années ne s'est pas accompagnée d'une augmentation des ressources, ce qui oblige le PAM à prendre des décisions difficiles concernant les bénéficiaires de l'aide alimentaire et les quantités

à distribuer.

L'agence onusienne a appelé à des contributions rapides pour lui permettre de fournir des transferts en espèces et une aide alimentaire en nature à plus d'un million de déplacées, un total mêlant aussi des réfugiés, des demandeurs d'asile, des rapatriés et certaines communautés d'accueil en proie à l'insécurité alimentaire.

«Aucune des personnes déplacées que le PAM soutient au Burundi, à Djibouti, au Kenya, en République du Congo, au Rwanda, en Tanzanie ou en Ouganda ne reçoit une ration complète (équivalente à 2 100 kilocalories) en raison des pressions financières», s'est inquiété le PAM.

SÉNÉGAL

Lancement de la phase pilote de l'introduction de l'anglais à l'école maternelle

Le ministre sénégalais de l'Éducation nationale, Moustapha Guirassy, a lancé vendredi la phase pilote de l'introduction de l'anglais dans les programmes des établissements préscolaires et élémentaires du Sénégal.

«Nous sommes tous favorables à cette réforme, dans la mesure où l'opinion publique, des personnes ressources du monde de l'éducation, des parents et des enseignants ont accueilli positivement cette mesure qu'ils jugent pertinente, opportune et salubre», a indiqué M. Guirassy lors de la cérémonie de lancement de l'enseignement de l'anglais au préscolaire et à l'élémentaire tenue à Dakar. Soulignant la nécessité de s'ouvrir et d'oser les réformes pour «offrir plus d'opportunités aux élèves qui sortiront du système éducatif», il a indiqué que l'introduction de l'anglais à l'école maternelle et à



«Nous sommes tous favorables à cette réforme, dans la mesure où l'opinion publique, des personnes ressources du monde de l'éducation, des parents et des enseignants ont accueilli positivement cette mesure qu'ils jugent pertinente, opportune et salubre»

l'école élémentaire était «porteuse de talents à libérer chez nos enfants et surtout d'opportunités de voir autrement leur avenir par la maîtrise d'une langue internationale».

L'enjeu est d'introduire l'anglais le plus tôt possible pour faire découvrir et aimer cette langue, a-t-il expliqué, précisant que l'innovation sera effective pour certaines inspections de l'éducation et de la formation choisies pour la phase pilote, avec 590 enseignants sélectionnés.

Au Sénégal, pays d'expression française, l'anglais n'était enseigné qu'à partir du cycle secondaire des lycées et collèges.

Xinhua

NÉCROLOGIE

Les familles Ngarila, Monékéné, Ngoma et Setso ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur fils, neveu et père Alfred Monékéné, survenu le 3 décembre 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°7, rue Yengo à Kinsoundi (ref. école primaire Loango Marine). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Martial Nathalis Del Mombongo informe parents, amis et connaissances, du décès de la tante dame veuve Mombongo Liot Gertrude «Jean Col» survenu à Brazzaville le mercredi 4 décembre 2024 à sa 100e année. Le deuil a lieu au n°1, rue Elogo à Ngamakosso (Rf. Faaki). Le programme des funérailles sera communiqué prochainement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

CFRAD

Démarrage des travaux de réhabilitation

Quelques murs démolis, périmètres sécurisés pour un accès aux visiteurs, ouvriers sur le terrain. Tel est le nouveau décor du Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) en pleine réhabilitation depuis début novembre et au sein duquel l'agence expertise France a animé une conférence de presse, le 12 décembre, en vue de faire état du lancement des travaux et de partager la nouvelle vision du Cfrad qui inclura un volet Industries culturelles créatives (ICC).

Fruit d'un partenariat entre les autorités congolaises et françaises financée à hauteur de 4 millions d'euros, soit 2 624 000 000 FCFA, la réhabilitation du Cfrad est en train de prendre forme en vue de revêtir au centre ses lettres de noblesse d'antan. Dans son élan de réhabilitation, le Cfrad souhaite devenir un pôle culturel dynamique favorisant la création contemporaine et la valorisation du patrimoine local. En intégrant les ICC, le Cfrad se veut à long terme un laboratoire innovant et un acteur pérenne des secteurs culturels et touristiques du Congo. Ainsi, le projet Cfrad-ICC comprend, d'une part, la restauration et la valorisation du bâtiment, intégré dans un itinéraire du patrimoine historique et touristique. D'autre part, il prévoit la conception d'une stratégie culturelle artistique autour d'un espace mémoriel, à la fois lieu d'exposition et de création. Selon Kristell Dorval, cheffe du projet Cfrad-ICC pour expertise France, la phase de réhabilitation du Cfrad inclut notamment la rénovation complète de l'édifice comprenant une salle de spectacle et un espace de répétition ; des rési-



Lors de la conférence de presse Adiac senté tout à l'heure. Ce n'est pas seulement un projet tourné vers le passé, vers notre histoire et notre mémoire partagée, qui sont des éléments vraiment très importants pour notre partenariat avec le Congo. C'est aussi un projet tourné vers la structure, en promouvant et en donnant un espace à la création, parce que comme vous le savez mieux que moi, les artistes congolais ont vraiment un incroyable potentiel », a déclaré Marie Fabien, conseillère adjointe de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France.

dences d'artistes avec trois studios ; l'acquisition de nouveaux équipements techniques en son, éclairage et scénographie ; la création de nouveaux espaces dédiés à la formation et à la recherche et aux ICC ; l'implantation d'un espace mémoriel qui accueillera une exposition permanente sur l'histoire et le rôle qu'a joué le bâtiment depuis sa création en 1904 jusqu'à aujourd'hui. Il est également prévu la valorisation de ce patrimoine historique majeur dans un itinéraire urbain du patrimoine de Brazzaville visant le développement d'un tourisme à la fois

mémoriel et tourné vers le futur de la capitale congolaise. En redevenant un lieu d'excellence artistique et pédagogique, l'objectif est que le Cfrad et sa future programmation contribuent significativement à renforcer l'attractivité de Brazzaville comme un pôle culturel de référence en révélant de nouveaux talents, en encourageant les échanges entre les artistes locaux et internationaux et en créant des opportunités économiques et touristiques. « C'est concret à la fois dans l'infrastructure que pour améliorer le projet qu'on a pré-

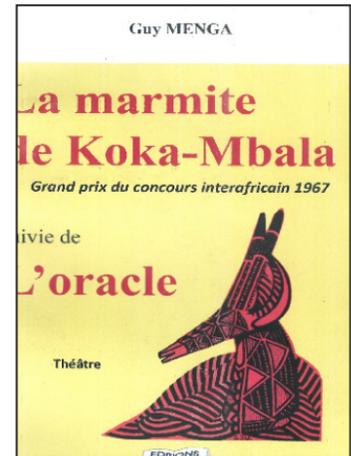
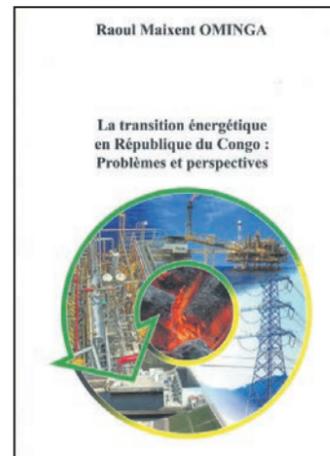
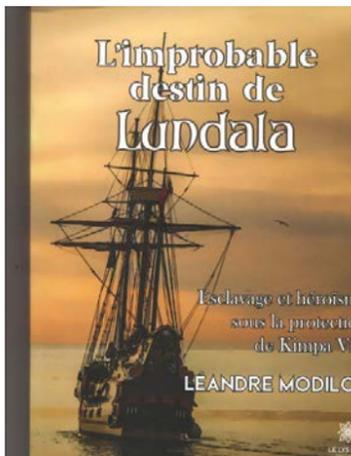
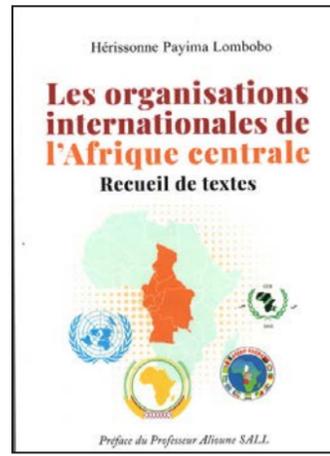
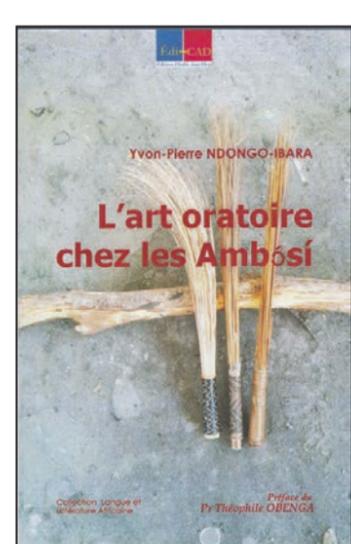
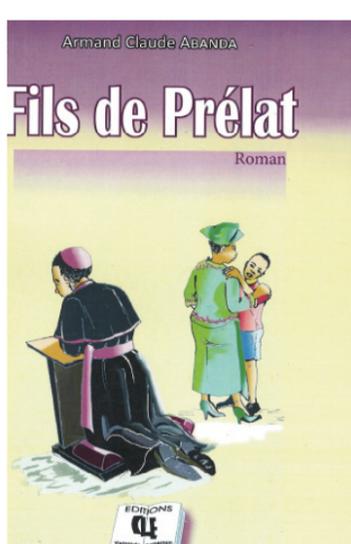
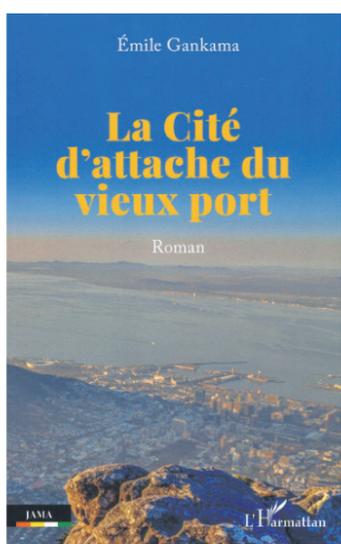
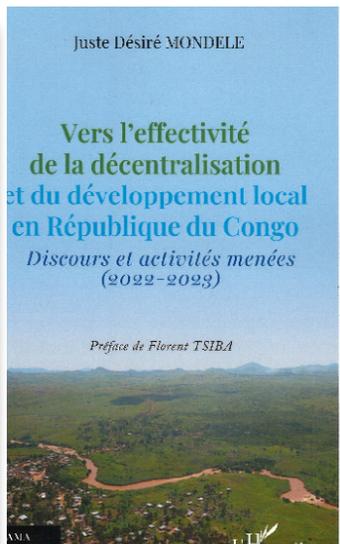
Abondant dans le même sens, Eme-raude Kouka, conseiller aux Arts et aux Lettres du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs (Mictal), s'est réjoui du fait que la partie congolaise et française travaillent conjointement depuis l'entame de ce projet afin de le mener à bout à la perfection et dans les délais requis, soit début 2026. « La reconstruction du Cfrad est quelque chose qui s'inscrit également dans la nouveauté et qui va probablement influencer la vie culturelle congolaise dans les jours qui arrivent », a-t-il ajouté.

En vue de donner un aperçu du futur Cfrad où se brasseront divers arts, le contorsioniste Arnold Baosso dit Vipère en duo avec le trompettiste May's Bantsimba, le saxophoniste Destin Bemba, les percussionnistes Ndala Pepin, Nelly Mayouma et Ruth Ntendolo, la compagnie « Danse in colore » et le slameur Fann Attiki Mampouya, ont livré une performance inédite sous la direction artistique et la production d'Eléonore Hedio, Kébèn, Aaron Bomolo et Andrew Makumbi.

Merveille Jessica Atipo



EN VENTE



FOOTBALL FÉMININ

Les Diables rouges engagées sur plusieurs tableaux

La Confédération africaine de football a procédé, le 12 décembre, au tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine Maroc 2026.

Pas moins de trente-huit nations africaines se sont engagées dans cette campagne afin de décrocher l'une des 12 places qualificative pour la phase finale, en plus du Maroc, qualifié d'office en tant que pays hôte. Ce sera la troisième fois consécutive que le Maroc accueille la CAN féminine, « confirmant son rôle central dans le développement et la promotion de cette discipline sur le continent ». Les éliminatoires se dérouleront en deux tours au format aller-retour.

Les Diables rouges seniors dames savent à quoi s'en tenir. Le Congo sera reçu au premier tour par le Malawi. Le match aller est prévu pour le 17 février 2025 et le retour le 26 février de la même année à Brazzaville. Le vainqueur de cette double confrontation sera



L'un des matches livrés par les Diables rouges dames/Adiac

reçu au deuxième tour soit par l'Angola ou le Zimbabwe. Les matches de cette étape sont prévus pour les 20 et 28 octobre 2025.

Outre les seniors dames, le football féminin congolais sera sur deux tableaux dans les catégories inférieures. Excepté du premier

tour des éliminatoires de la Coupe du monde des moins de 20 ans, le Congo sera reçu au deuxième tour par la Guinée-Bissau. La première confrontation se jouera entre le 19 et 21 septembre 2025 et la deuxième entre le 26 et 28 septembre.

Le vainqueur de cette

double confrontation sera qualifié au troisième tour et recevra le gagnant du match (Soudan du Sud-Djibouti/Malawi-République centrafricaine). Le match aller se jouera entre le 6 et 8 février 2026 et le retour le 12 et 14 février. Le vainqueur jouera dans la première quinzaine

du mois de mai le 4e et dernier tour au terme duquel seront retenues les quatre sélections africaines qualifiées pour la phase finale du Mondial en Pologne.

Engagées aux éliminatoires de la Coupe du monde 2025 au Maroc, les Diables rouges dames des moins de 17 ans connaissent elles aussi leur parcours. Le Congo recevra au premier tour le Bénin. Le match aller se jouera entre le 10 et 12 janvier 2025 et le retour le 17 ou le 19 janvier. En cas de qualification, les Diables rouges croiseront au deuxième tour soit la République démocratique du Congo et le Niger. Les matches vont se dérouler entre le 7 et 9 mars pour l'aller et le 14 et 16 mars pour le retour. Le troisième tour prévu pour 18-20 et 25-27 avril permettra de déterminer les qualifiés.

James Golden Eloué

COMMUNIQUE

Des émotions festives avec 1xBet !

En décembre, la société de paris mondialement reconnue 1xBet a préparé une pléthore de promotions festives. Consultez notre programme de décembre et choisissez les cadeaux à votre goût.

Le réveillon du Nouvel An sur les réseaux sociaux

Nous vous invitons à vous plonger dans l'atmosphère des fêtes sur les pages des réseaux sociaux de la marque avec notre code promotionnel Advent.

Chaque lundi, nous ouvrirons une case du calendrier de l'Avent et proposerons des offres intéressantes. Les utilisateurs pourront recevoir leurs prix le vendredi. Les concours et les cadeaux changeront chaque semaine.

Les 24 et 25 décembre, le gagnant de la troisième semaine recevra un prix du Père Noël secret, et la quatrième semaine, nous organiserons une promotion intitulée « Le rêve devient réalité ».

Le 31 décembre, 1xBet réalisera un rêve pour les gagnants, que ces derniers décriront dans les commentaires.

Les promos les plus alléchantes de décembre

Des offres exceptionnelles vous attendent sur le site 1xBet. Prépa-



rez-vous à une poussée d'adrénaline avec le tournoi Spin of Thrones 3 ! Avec à la clé l'opportunité de partager la cagnotte de 250 000 \$ et de recevoir des freespins. Il suffit de miser à partir de 0,1 \$ pour espérer décrocher le prix principal de 70 000 \$.

1xFreebet permet d'obtenir un bonus jusqu'à 7 \$ chaque semaine. Pour ce faire, il suffit de placer au moins un pari

de 2 \$ sur le score exact d'un événement sportif du mardi au lundi.

Avec le "Pari combiné du jour", vous pouvez augmenter vos gains de 10% - il suffit de placer des paris gagnants sur l'accumulateur promotionnel du bookmaker fiable !

Principaux événements sportifs en décembre

Le mois de décembre s'annonce chargé pour les amateurs de paris.

Le 15 décembre, le Paris Saint-Germain, partenaire officiel de 1xBet, jouera contre le coriace Olympique lyonnais et Manchester vivra un derby enflammé entre United et City. Le 21 décembre, Tyson Fury tentera de laver l'affront contre Oleksandr Usyk - ce super combat est à ne pas manquer ! En Ligue des champions et en Ligue Europa, les matches du 6 tour seront disputés, tandis qu'en Ligue Europa Conférence, on assistera à la fin de l'étape principale.

Placez vos paris gagnants avec les meilleures cotes 1xBet et n'oubliez pas de jouer de manière responsable.

Suivez nos pages sur Twitter, Instagram et Facebook pour découvrir toutes les offres de 1xBet

Le meilleur site de paris sportifs vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. Saisissez votre chance et gagnez avec 1xBet !

HUMEUR

Et l'instabilité de l'électricité...

La desserte intermittente de l'électricité cause des ennuis socio-économiques énormes dans nos villes et dans nos cités rurales qui sont en voie de l'urbanisation. En clair, le déficit du courant devient un fait social générateur des arrêts de nombreuses activités économiques et/ou de la perte des rendements dans de nombreuses entreprises et administrations publiques et privées quelle que soit leur taille économique.

Ne dit-on pas que là où l'électricité est stable naissent de nombreuses opportunités socio-économiques qui participent tant soit peu à l'insertion socio-professionnelle de la population, car le courant est un maillon fort du développement économique. Nul ne peut douter aujourd'hui que nombreux métiers à taille moyenne se développent dans nos villes et dans nos cirés rurales grâce à l'électricité, notamment les salons de coiffure, les cordonneries, les menuiseries, les moulins à fufou, les restaurants, les pressings, les officines pharmaceutiques, les stations d'essence, les ateliers de soudures, de nombreux commerces pour ne citer que ceux-là.

Avec un courant de plus en plus stable, ces métiers emploient aujourd'hui. Le constat est clair, une main d'œuvre qui n'est pas loin de talonner l'effectif des agents de la Fonction publique. Et c'est dire que si l'électricité s'arrête, ce sont tous ces métiers qui disparaîtront et, par ricochet, c'est le nombre de chômeurs qui augmentera exponentiellement dans nos villes. En clair, la stabilité pérenne de l'électricité doit être le souci majeur à la fois de la population et aussi et surtout de ceux chargés de cette question vitale. Des grincements de dents et lamentations de la population du genre : « Il y a de cela trois semaines que nos services sont arrêtés à cause du courant » sont inquiétants et perturbants.

Ainsi, comme on le voit, l'électricité est l'une des pierres angulaires du développement tous azimuts d'un pays. Là où arrive de l'électricité, la population a la forte chance de créer des emplois et de résorber même à un taux léger la question du chômage des jeunes. Encore que sur le plan sécuritaire par exemple, le constat est que l'obscurité, c'est le berceau de la police, dans les aéroports, dans les stades, dans les ports, les activités dans ces différentes entités ne peuvent tourner que s'il y a de l'électricité stable. Et quand l'électricité manque, les activités tournent au ralenti avec le système non souhaité des groupes électrogènes, qui d'emblée a une incidence économique perturbatrice qui pousse même certaines administrations tant publiques que privées à fermer sans d'autres mesures. On le voit combien l'électricité est importante dans l'évolution d'un pays, car un pays sans courant est comparable à une plante sans sève qui ne produira ni fleurs, ni feuilles et ni fruits.

Que les autorités chargées de cette « substance économique » qui est le courant imaginent de grands stratagèmes pour la fourniture continue du courant là où il est déjà arrivé ! Que la force de l'ordre s'emploie vigoureusement pour mettre hors état de nuire ces malfrats et bandits de grands chemins qui ont pour seule manœuvre que de détruire des installations électriques afin de plonger certaines zones du pays dans l'obscurité totale !

L'électricité, c'est la vie d'une nation, car avec elle, plusieurs investisseurs tant souhaité par le pays s'intéresseront au pays et s'emploieront à s'installer pour créer des unités de productions économiques et c'est en partie la sempiternelle question d'emplois de la jeunesse qui trouvera une partie tant bien que mal une solution. On ne peut pas investir là où il n'y pas de l'électricité.

Faustin Akono

PÊCHE

Le groupement Ku-Vub fait le bilan de ses activités

Après une année et demie d'activités, le groupement Ku-Vub a présenté, le 13 décembre, à la Chambre consulaire de Pointe-Noire les résultats du projet de mise en place d'un observatoire et entend promouvoir la transparence, le dialogue et le partage d'information avec le public en matière de gestion durable des ressources halieutiques au Congo.



La photo souvenir à la fin de l'atelier de restitution du projet Adiac

En présence d'Antoine Misamou, directeur départemental de la pêche et de l'aquaculture de Pointe-Noire et du Kouilou, de Babacar Ba, assistant technique de l'Agence française de développement (AFD) dans le projet, des acteurs de la pêche et des parties prenantes, le groupement Ku-Vub (Association La Bouée Couronne, associations des patrons pêcheurs et artisans congolais, association de défense des droits des consommateurs du Congo) a fait la restitution des activités menées de mars 2023 à ce jour assortie de la validation des livrables.

Le Dr Alain Patrick Missamba-Lola, expert, chef de mission et coordonnateur du projet, a présenté aux parties prenantes les outils de la transparence et Willi Batetama, expert de la plateforme Digital/Site créée pour l'observatoire. Une plateforme accessible tout en garantissant la sécurisation et la sauvegarde des données. Le chef de mission dans sa communication a mis l'accent sur les activités et les résultats

obtenus en s'appuyant sur les enjeux de transparence et plus précisément par rapport aux standards de la FiTi (Fisheries Transparency Initiative). Eclatés en groupe de travail, les participants ont procédé à l'identification des indicateurs. Les résultats issus des travaux ont été rendus en plénière et feront l'objet des amendements en vue de leur validation par le ministère de l'Agriculture, l'Élevage et la Pêche, le bénéficiaire du projet. Des indicateurs qui sont, entre autres, la durée moyenne du repos biologique, les types et quantité d'espèces menacées pêchées, le taux de diminution annuelle d'espèces menacées, nombre de bateaux professionnels, quantité de pêchées vendues, nombre de quotas de pêche par espèces fixés... Plusieurs activités ont été initiées par le groupement Ku-Vub conformément à son agenda. Ce sont l'analyse des enjeux de la transparence : identification des parties prenantes et recherche documentaire sur les pratiques de pêche et les réglementations ; état de besoin en formation

: élaboration d'un rapport sur les besoins en formation des acteurs du secteur ; manuel de plaidoyer : création d'un manuel destiné à former les acteurs de la société civile ; compendium des lois et règlements : élaboration et mise en ligne d'un compendium regroupant les lois et règlements relatifs à la pêche. Signalons que le projet mis en œuvre par le Groupement Ku-Vub est financé par l'AFD, sur délégation de fonds de l'Union européenne dans le cadre du projet « Amélioration des conditions d'exercice de la pêche maritime et de la durabilité de sa gestion au Congo » qui fait partie du « Programme d'extension et de mise à niveau environnementale des infrastructures du Port autonome de Pointe-Noire ». Il a permis de renforcer la transparence dans le secteur de la pêche, d'améliorer l'accès à l'information et de favoriser le dialogue entre les différents acteurs contribuant ainsi à une gestion plus durable des ressources halieutiques.

Hervé Brice Mampouya

PARLEMENT

Augmentation de l'âge d'admission à la retraite des agents relevant du code de travail

Les deux chambres du Parlement viennent d'approuver des projets de loi dont celui fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code du travail.

Le projet de loi a été défendu par le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa. Il vient modifier l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code du travail du 15 mars 1975, conformément à la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général des agents civils de l'Etat.

Le texte de loi adopté comprend trois articles dont l'un fixe, en son premier alinéa, l'âge de la retraite en quatre paliers. Il s'agit notamment de 57 ans et 60 ans pour les manœuvres, les ouvriers et les autres travailleurs assimilés ; 63 ans pour les agents de maîtrise ; 65 ans pour les cadres et 70 ans pour les cadres hors catégorie.

Par la même occasion, les sénateurs ont aussi entériné le projet de loi fixant les modalités de cessation des fonctions des magistrats



Une vue des sénateurs lors de la plénière Adiac

placés hors convention. Défendu par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, ce texte de loi

est initié conformément aux dispositions des articles 125, 143 et 170 de la Constitution du 25 octobre 2015.

Il fixe l'âge d'admission à la

retraite des magistrats à 68 ans pour les magistrats de 2^e grade et de 2^e groupe ; 69 ans pour ceux de 2^e grade, 2^e groupe et 70 ans pour des

L'âge d'admission à la retraite des magistrats à 68 ans pour les magistrats de 2^e grade et de 2^e groupe ; 69 ans pour ceux de 2^e grade, 2^e groupe et 70 ans pour des magistrats hors hiérarchie.

magistrats hors hiérarchie. Il dispose qu'en cas de nécessité, le président de la République peut proroger l'âge de la retraite des magistrats. Ce texte de loi prévoit également d'autres modalités de cessation des fonctions des magistrats hors convention, notamment la démission, le départ volontaire à la retraite, le cas des maladies invalidantes et des mesures disciplinaires.

En dernier lieu, la chambre haute du Parlement a approuvé le projet de loi modifiant l'article 45 de la loi n°15-99 du 19 avril 1999, modifiant certaines dispositions de la loi n°023-92 du 20 août 1992, portant statut de la magistrature. Cette plénière a été présidée par le président du Sénat, Pierre Ngolo, et se tient dans le cadre de la quatrième session ordinaire budgétaire en cours et qui sera clôturée le 23 décembre.

Firmin Oyé

RÉFLEXION

Mais où va la France ?

Cette question, les gouvernants des cinq continents la posent aujourd'hui plus ou moins publiquement car, au-delà des problèmes internes du pays qui s'avère fortement déstabilisé sur le plan politique, ce qui se joue sous nos yeux est le sort même de l'Union européenne dont la France était jusqu'à présent l'un des principaux acteurs, voire même le principal acteur. Sortie non sans mal de la crise politique que la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le président Emmanuel Macron avait inévitablement provoquée, la société française se trouve confrontée à des problèmes d'une extrême complexité dont témoignent l'absence de majorité parlementaire, l'éviction aussi rapide que brutale du Premier

ministre Michel Barnier et le duel que se livrent les partis politiques de la majorité comme de l'opposition afin d'accéder au pouvoir.

Le problème que pose à l'Europe la déstabilisation de la France est d'autant plus grave que celle-ci occupe, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, une position incontournable dans la position stratégique de l'Union car elle détient seule des armes nucléaires et fait partie du petit groupe des membres permanents au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Des positions que le Général de Gaulle avait organisées dès son retour au pouvoir en 1958 afin d'éviter que le Vieux continent revive des crises dramatiques comme cela s'était produit par deux fois, en 1914 et en 1939.

Incapable de résoudre ses dissensions internes, la France devient, mois après mois, année après année, le membre le plus instable du Vieux continent. Et c'est très précisément ce que redoutaient ses partenaires européens – tout particulièrement l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas... – mais aussi ses alliés la Grande Bretagne et les Etats-Unis. Une inquiétude générale dont visiblement les partis politiques français n'ont pas conscience mais qui déstabilise profondément l'Union européenne, voire même l'Alliance Atlantique. Situation d'autant plus grave que les tensions ne cessent de s'aggraver en Europe même avec la guerre qui oppose l'Ukraine et la Russie, mais aussi au Proche et au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie et dans la zone Pacifique.

Dans ce contexte particulièrement dangereux, l'on ne saurait trop conseiller à la France et à ses dirigeants d'oser regarder la vérité en face et de mettre rapidement de l'ordre dans leurs structures politiques. Une simple remarque de bon sens que partagent de nombreux, très nombreux observateurs de la scène internationale et que les autorités internationales s'emploient de leur côté à faire comprendre aux intéressés avant que le pire ne vienne à se produire. Voyons donc si le président Emmanuel Macron en prendra conscience avant qu'il soit trop tard et écouter ce que lui ont dit les nombreux, très nombreux chefs d'Etat venus à Paris afin de célébrer la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Jean-Paul Pigasse